



Commission Départementale des Activités Sportives

Section JEUNES

Procès-Verbal n° 9

Réunion du :	Mardi 24 Septembre 2024
Président :	M. Albert PATALANO
Secrétaire :	M. Lucien MANGEMATIN
Présents:	Mme Marie-Jo BOURDIN MM. Jean-Claude ALEXIS – Bernard BIAVA – Yvan MASSOLO – Blaise SASSO

ORDRE DU JOUR

- Traitement des courriers
- Traitement des feuilles de match
- Reports

CORRESPONDANCE

AS ARCOISE : informant n'avoir qu'une équipe U15 D2 et souhaite se désengager des U15 D3 Poule B. Nécessaire effectué.

SO LONDAIS : concernant joueurs U13 et U14. Réponse sera effectuée.

SC COGOLIN : rappelant ne pas avoir engagé d'équipe en U14 D3. Nécessaire effectué.
> souhaitant engager une équipe en U15 D3. Prend la place de l'AS ARCOISE en U15 D3 poule B.

ST TRANS : souhaitant intégrer la poule B des U16 D3 à la place de l'exempt. Nécessaire effectué.

FORFAITS GENERAUX

U17 D3 : AS ESTEREL
U15 D3 : AS ARCOISE.
U14 D3 : FC LE MUY

REPORT DE RENCONTRES

REPORT AU 29 SEPTEMBRE 2024

U 19 D1 POULE A

UA VALETTOISE 1/USAM TOULON 1 DU 15/09 N° 51772.1
US SAINT MANDRIER 1/HYERES FC 1 DU 15/09 N°51773.1
GARDIA CLUB C1/US OLLIOULAISE 1 DU 15/09 N°51775.1
O. SAINT MAXIMIN 1/AS DE L'ESTEREL 1 DU 15/09 N°51816.1

REPORT AU 24 NOVEMBRE 2024

U17 D1 :

RACING FC TOULON 1 / CARQUEIRANNE LA CRAU DU 08/09 N° 28715132
O. ST MAXIMIN 1 / US SANARY DU 08/09 N° 28715161
SC DRAGUIGNAN / GAPEAU FC DU 15/09 N° 28715167

U17 D2 :

ETS LORGUES 1 / FC REVEST 1 DU 15/09 N° 28731760

REPORT AU 22 DECEMBRE 2024

U17 D1 :

SPC. COGOLINOIS 1/O.SAINT MAXIMIN 1 DU 15/09 N° 28715164

*Prochaine Réunion
Mardi 1^{er} Octobre 2024*

Le Président : Albert PATALANO
Le Secrétaire : Lucien MANGEMATIN